SNUipp-FSU

Unitaire 33

F.S.U.

Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU

SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS
du 27 novembre au 4 décembre

LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.
DONNEZ-NOUS LES MOYENS DE BIEN LE FAIRE !

CLIQUEZ VOTEZ

SNUipp-FSU F.S.U.

Ecole p·4

FSU p·7

Personnels p·11

Société p·13

Siège : SNUipp-FSU Gironde, 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux
Tél : 05 56 31 26 63 Fax : 05 56 31 23 19 Mèl : snu33@snuipp.fr Site web : http://33.snuipp.fr

Directeur de la publication: Mathieu Noblia Numéro CPPAP: 0415S07262 ISSN 1165-7979 Imprimé par nos soins Prix du numéro: 0,75 euros Numéro 128 - octobre 2014

Dès le 22 septembre

JE CREE MON COMPTE ELECTEUR

https://vote2014.education.gouv.fr

ET

JE LE CONFIRME

Je me connecte à ma messagerie professionnelle !

POUR QUE VOTRE VOIX COMPTE !

CLIQUEZ VOTEZ
ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS
DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE
SNUipp-FSU F.S.U.

Voir P·16

Actus

SNUipp-FSU

MARDI 18 NOVEMBRE à l'Athénée Municipal de BORDEAUX

Inscrivez-vous !

Premier stage syndical de l'année

« Culture familiale, culture scolaire, comment favoriser les liens ? »

Marie-Aleth Grard

Marie-Aleth Grard est vice-présidente d'ATD Quart-Monde qu'elle représente au Conseil économique, social et environnemental. Elle a été, durant huit ans, responsable de la branche enfance de l'association et a joué, à ce titre, un rôle important dans la sensibilisation, auprès de la communauté éducative et en partenariat avec plus de 1 500 établissements scolaires, à la lutte contre la pauvreté et la misère des enfants. Marie-Aleth Grard est photographe de formation. Elle est actuellement membres du Conseil supérieur des programmes.

Le SNUipp-FSU s'intéresse de plus en plus à la question de la culture scolaire, souvent très éloignée de la culture familiale. Nous sentons bien que faciliter l'entrée dans la culture scolaire est une clé majeure pour la réussite de toutes et de tous. Cette préoccupation rejoint la volonté de faire réussir les élèves qui apparaît prioritairement dans les enquêtes auprès des enseignantes et des enseignants, montrant d'ailleurs que cet objectif conditionne souvent leur satisfaction au travail.

Le SNUipp-FSU a participé à différentes réunions et journées de réflexion constatant de réelles convergences avec des associations au niveau de la vision de l'école et des revendications.

En Gironde, le SNUipp-FSU33 a décidé d'organiser son premier stage syndical de l'année sur cette question et d'inviter une intervenante d'ATD Quart Monde pour la conférence du matin. Le mouvement ATD Quart-Monde dispose d'une riche expérience en matière d'éducation. Ses Universités Populaires permettent aux parents des milieux populaires de s'exprimer et de réfléchir. Des « recherches-actions », accompagnées par des chercheur-ses, favorisent la mutualisation des pratiques et des interrogations d'enseignant-es qui sont également militant-es à ATD.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette journée :

- ✓ parce qu'il est nécessaire de restaurer et d'améliorer la formation des enseignant-es,
- ✓ parce qu'il faut également travailler à renforcer les liens entre l'école et les familles,
- ✓ parce qu'on doit veiller à favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle,
- ✓ et parce qu'au niveau pédagogique, nous devons mieux identifier les obstacles liés au rapport au savoir et chercher les moyens de les dépasser.

PROGRAMME :

9H accueil des stagiaires

9H30 introduction par une co-secrétaire du SNUipp-FSU 33

10H conférence débat avec Marie-Aleth GRARD, vice-présidente d'ATD Quart-Monde et membre du Conseil Supérieur des Programmes

13H30 ateliers avec les associations invitées

15H30 compte-rendu et conclusions de la journée

Inscriptions : courrier à envoyer à la DSDEN avant le 18 octobre

(Vous trouverez le modèle de courrier sur notre site http://33.snuipp.fr)

Inscription au stage FSU : ***« Culture familiale, culture scolaire, comment favoriser les liens ? »***

NOM …… Prénom …… Tél ……

Adresse électronique ……

Adresse postale ……..

École ……

édito

Par Agnès Dumand et Cécile Hémous
Co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU de Gironde

Sommaire

Stage syndical : p.2
Édito : p.3
École : p.4.5.6
Socle, programmes, maternelle
Education prioritaire
Formation
Fonctionnement d'école
Rythmes scolaires

FSU : p.7.8.9.10

Personnels : p.11.12
Droits des personnels
Précarité
Salaire pouvoir d'achat
Retraite
Conditions de travail

Société : p.13
Budget, carte scolaire
RESF, égalité fille garçon

Bulletin d'adhésion: p.14

Présentation de la liste CAPD : p.15

Modalité de vote : p.16

Avec les personnels pour que l'école avance.

Un syndicat ? En ces temps d'élections professionnelles, on peut s'interroger. Un syndicat, des syndicats, qu'est ce qui fait la différence?
Un syndicat assure la défense collective et individuelle des intérêts matériels ou moraux de ses syndiqué-es et plus largement des salarié-es, au niveau national comme à l'échelle locale. Pour le SNUipp-FSU, cela ne saurait exister sans la défense d'une certaine idée de la profession d'enseignant qui s'exprime autant à travers la défense du Service Public d'Éducation que dans un véritable projet de transformation de l'école et du métier d'enseignant-e pour permettre la réussite de toutes et tous.
Le SNUipp-FSU s'est construit dès sa création, en donnant la parole aux personnels. Chaque jour, il se tient aux côtés des enseignant-es, informe, rassemble, revendique, agit. Il favorise l'unité d'action au sein de l'Éducation Nationale, mais aussi plus largement avec les autres syndicats, pour participer à la construction d'une société plus tolérante, plus juste et plus solidaire. C'est la démarche singulière du SNUipp-FSU, admettre et reconnaître les différences tout en recherchant l'unité la plus large possible.
Le SNUipp-FSU, c'est aussi le souci permanent de l'équité et de la transparence. Les élu-es du SNUipp-FSU travaillent pour garantir à tous l'égalité de traitement, préserver la totale transparence, empêcher toute tentative d'arbitraire ou de passe-droit, obtenir les solutions les plus favorables possible pour tous et informer afin que chacun puisse vérifier.

Voilà donc la marque du SNUipp-FSU, défendre toutes et tous les enseignant-es tout en les rendant acteurs de l'évolution de leur métier et promoteurs de la transformation de l'école. C'est sur ces valeurs qu'il s'est construit et est devenu le syndiquat majoritaire du premier degré, il doit le rester. Partageons ensemble cette ambition !

PLUS NOMBREUX
POUR ÊTRE PLUS FORTS,
DÈS LE 27 NOVEMBRE,

VOTEZ
SNUIPP-FSU

Le SNUipp-FSU est le défenseur de l'École

Le SNUipp-FSU est porteur d'un projet ambitieux pour que notre système éducatif assure la réussite de toutes et tous. Il corrèle actuellement de manière très forte les inégalités sociales et scolaires.

Les réformes précédentes avec la mise en place de l'aide personnalisée, les stages de remise à niveau et la suppression de nombreux postes RASED tendaient à faire croire que l'on pouvait traiter la difficulté scolaire hors du temps de classe. Ces dispositifs n'ont pas montré leur pertinence. C'est bien sur le temps de classe que des réponses doivent être apportées. Elles passent par le rétablissement des RASED, par des conditions d'enseignement permettant le travail en petit groupe, des regards et interventions croisés notamment grâce aux « plus de maîtres que de classes. » La scolarisation des moins de trois ans qui permet une prévention efficace à la difficulté scolaire doit être augmentée.
De la formation continue accolée à la recherche et du temps d'échange collectif sont nécessaires afin d'apporter des réponses au quotidien dans notre classe.
Pour peser sur les choix gouvernementaux, le SNUipp-

Pour une réelle relance de l'Éducation Prioritaire

L'Éducation Prioritaire avait besoin d'être revue et relancée. Les annonces ont fière allure : « Plus de maîtres » généralisé, temps libéré pour la formation, scolarisation des moins de trois ans... Dans les REP +, comme dans le reste de l'Éducation prioritaire, les inquiétudes sont fortes quant à la nouvelle carte, notamment dans le rural, où les effectifs sensés être protégés vont exploser faute des ouvertures nécessaires. Dans notre académie, cette nouvelle carte va conduire à une diminution des réseaux.
Une réelle relance nécessite des moyens qui ne sont pour l'instant pas au rendez-vous :les moins de trois ans ne sont pas là, les PMQC non plus. Si les instances ont changé de nom (Copil, comité école-collège) rien n'indique qu'elles aient changé de fonctionnement.

Cependant cette rentrée, 102 Rep+ bénéficient d'un allègement de service de 18 demi-journées dont 3 jours de formation. Cette mesure prévue dans un premier temps seulement pour le collège a été étendue au primaire grâce à l'intervention du SNUipp-FSU. Pour la première fois ce temps dégagé, dont le contenu et l'utilisation doivent être définies sous la responsabilité des équipes, permet une déconnexion temps élèves / temps d'enseignement. Ce nouveau dispositif doit être l'occasion de tourner le dos aux techniques de pilotage que l'on a pu vivre sous les ECLAIR. Il faut faire confiance aux équipes et arrêter avec les injonctions et les instances où les collègues ne sont pas vraiment associé-es.

Le SNUipp-FSU exige une Éducation Prioritaire dotée des moyens de ses ambitions ! Nous pèserons pour une meilleure révision de la carte, des moyens en personnels et en formation, la confiance accordée aux équipes : pour une véritable Education Prioritaire.

Marc Vieceli

Le SNUipp et la FSU continuent

Cette année, l'entrée dans le métier des stagiaires lauréat-es du CRPE s'annonce compliquée.
La moitié des stagiaires, issue du concours transitoire, enseignera à plein-temps et ce dès la rentrée, certain-es n'ayant pourtant aucune expérience.
Pour les autres, la réforme de la formation doit cette année entrer pleinement en œuvre. De ce fait, ces fonctionnaires stagiaires doivent mener de front leur stage et la fin de leurs études universitaires. Ils et elles enseignent à mi-temps en classe et doivent parallèlement assister aux cours de l'ESPE, rédiger un mémoire et valider leur master 2.
Le SNUipp-FSU défend une formation de qualité permettant

Pour l'école, on ne doit pas se priver.

FSU a proposé des actions collectives et a mené le débat sur toutes ces questions (informations et campagnes, interventions de ses élu-es, mais aussi rassemblements avec audiences collectives, grèves et manifestations).
Pour le SNUipp-FSU, la réussite de toutes et tous n'est pas qu'un slogan. C'est un objectif atteignable mais il demande des moyens et une volonté politique. Obtenons les ensemble !

Un nouveau socle et des nouveaux programmes pour la rentrée 2016

Le SNUipp-FSU est porteur d'objectifs ambitieux pour tout-es les élèves. Cela passe par des programmes qui permettent un travail transversal, autour de projets, qui donnent toute leur place à la réflexion, l'expérimentation. Ces programmes doivent aussi englober tous les domaines d'enseignement qui ont toute leur place dans l'école et ne doivent pas être sortis du temps scolaire pour être pris en charge par le périscolaire.
C'est tout l'enjeu de l'écriture actuelle des nouveaux programmes et du socle commun de compétences de connaissances et de culture. Celui-ci, enrichi de son volet « culture » se différencie du socle Fillon par bien des aspects. Tout d'abord, son acquisition doit être garantie à tous, progressivement tout au long des 3 cycles et il doit permettre la poursuite d'études. Ensuite, il s'affirme comme « le programme général correspondant aux cycles de l'école élémentaire et du collège », et non plus dans une double-prescription socle/programmes. Enfin, face une vision réductrice des attendus scolaires contenus dans le précédent, le nouveau socle développe un discours de la complexité, et une affirmation d'ambition élevée, les connaissances et compétences sont sans cesse articulées.
Mais il reste flou sur bien des aspects, notamment la question de l'évaluation. Modalités ? Calendrier ? Évaluation des programmes ou du socle ? Validation du socle en tant que tel ou pas ? Place du brevet ? Et c'est dans la rédaction des programmes que nous pourrons vérifier le niveau réel de l'ambition affirmée.
Les moyens seront-ils au rendez-vous ? Les changements induits nécessitent une formation continue solide et du temps pour se les approprier, des documents d'accompagnement des possibilités de travailler en effectifs réduits, en équipes et en cycle...

Samantha Fitte et Agnès Dumand

de défendre une formation de qualité pour toutes et tous

de construire les gestes professionnels de manière progressive, de poursuivre sereinement la construction de son identité professionnelle.
Le SNUipp-FSU demande que pour tout-es les stagiaires, le temps en responsabilité de classe ne dépasse pas un tiers temps, avec en alternance 2/3 du temps en formation à l'ESPE.
Le SNUipp-FSU propose également, une année de T1 à mi-temps sur le terrain pour construire des compléments didactiques et disciplinaires pour s'exposer à l'analyse de pratiques en présence des enseignant-es rattaché-es aux ESPE, encadré-es par des formateurs de terrain.

Enfin, le SNUipp-FSU exige une formation continue de qualité et pour tous. Les enseignant-es sont des professionnelles de haut niveau qui doivent bénéficier de connaissances et de compétences sans cesse réactualisées et nourries par les recherches récentes. Nous exigeons les moyens pour permettre à tout-es les collègues de bénéficier de leur droit à la formation continue.
Notre métier exige cette ambition !

Nicolas Durrieu

Pour la formation, on ne doit pas se priver.

La maternelle première école, indispensable dans la lutte contre les inégalités

Ces dernières années, la maternelle, ses missions et ses personnels n'ont cessé d'être attaqués. Le SNUipp-FSU a mené de nombreuses actions pour qu'elle retrouve sa place fondamentale de première étape dans la réussite des élèves.

De premières avancées sont là. La maternelle est à nouveau organisée en cycle unique. La nécessité de temps pour apprendre, le rôle fondamental du langage oral et écrit sont rappelés dans les futurs programmes de 2015 qui vont dans l'ensemble dans le bon sens, même s'il faudra aller plus loin.

Mais la maternelle nécessite des moyens pour baisser les effectifs (le Snuipp-FSU se bat en Gironde pour que les seuils d'ouverture soient les mêmes qu'en élémentaire), pour relancer la scolarisation des moins de trois ans, notamment pour les élèves les plus défavorisé-es, pour une formation initiale et continue adaptée.

Continuons de nous mobiliser pour imposer de meilleures conditions d'apprentissage !

Claire Bordachar

Faux rythmes...

On savait la généralisation de la réforme des rythmes scolaires compliquée. Les remontées des écoles confirment nos inquiétudes. Plus de 100 horaires différents en Gironde !... Le périscolaire interroge: réelles activités périscolaires ou simple garderie ? Activités gratuites ou payantes ? Déplacement, locaux, personnels… les questions fusent… les enseignant-es et les directeur-trices d'école sont en première ligne ! Ils et elles peinent à répondre aux questions légitimes des parents et leur crédibilité s'en trouve écornée.

Un comble quand bon nombre d'entre eux s'étaient pourtant mobilisé-es pour obtenir la réécriture de projets très mal ficelés.

Autre effet de la réforme, de lourds dysfonctionnements apparaissent dans les compléments de service des directions d'école, des maîtres formateurs, dans la gestion des temps partiels et des remplacements. Le SNUipp-FSU dénonce cette désorganisation du service public sans précédent, avec des conséquences sur les droits des personnels.

Depuis, le début, cette réforme mal pensée, mal préparée et peu financée est illisible. Largement contestée, elle doit être réécrite.

Pour le SNUipp-FSU, il faut un cadrage national de l'Éducation Nationale, sinon ce sont les contraintes du périscolaire à la charge des communes ayant des possibilités de financements très fortement inégales qui déterminent les emplois du temps.

Vincent Maurin

Fonctionnement de l'école : directrices et directeurs toujours sur la brèche !

Si l'on peut noter quelques petites avancées concernant les décharges, les indemnités et une soit-disant simplification administrative, elles restent largement insuffisantes au regard des tâches de plus en plus envahissantes. La mise en place des nouveaux rythmes scolaires avec les activités périscolaires a engendré une surcharge de travail pour les directrices et directeurs. C'est inacceptable !

Pour un véritable « choc de simplification » administratif, il faut partir du vécu quotidien des directrices et directeurs afin de supprimer toutes les demandes inutiles, redondantes et chronophages, souvent sans rapport avec un fonctionnement de l'école au service de la réussite des élèves.

La question du temps est un enjeu majeur. Cela nécessite une remise à plat du régime des décharges qui reste encore bien en deçà des besoins.

Une redéfinition de leurs missions et une clarification de leurs responsabilités sont également nécessaires. Les textes réglementaires doivent être revus.

Reconnaître la fonction, c'est aussi la revaloriser en termes de salaire.

Le SNUipp- FSU pèsera dans ce sens dans toutes les négociations à venir comme il l'a toujours fait auprès du ministère lors du « chantier métier ministériel » sur la direction d'école afin d'obtenir des avancées.

Nicole Laporte

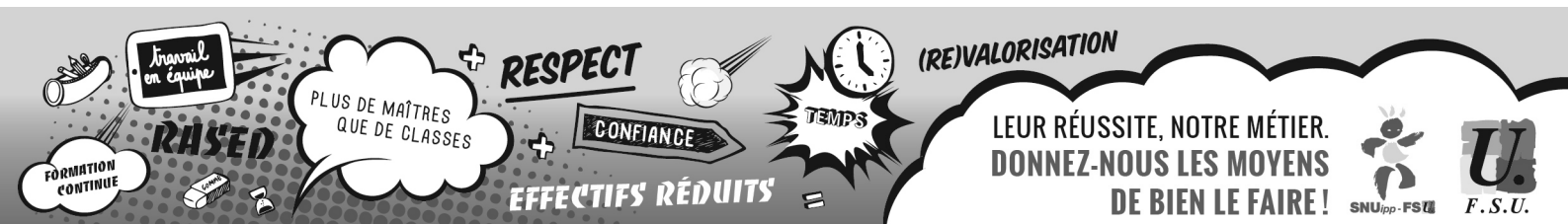

FSU Aquitaine

SERVICES PUBLICS

UN ATOUT POUR L'AVENIR

« Trop lourd, trop lent, trop cher ».

C'est en ces termes que le président de la République a qualifié en début d'année l'État, alimentant de fait le discrédit sur la fonction publique et ses agents. Discréditer pour mieux justifier les choix budgétaires, ceux du *pacte de responsabilité*, ceux qui dédouanent la logique spéculative de la finance internationale, véritable responsable de la crise.

Or, ces choix ne peuvent que nous enfoncer un peu plus dans le crise et aggraver la misère sociale, dans un pays qui compte 5 millions de chômeurs, 9 millions de pauvres et 15 millions de précaires.

Soyons combatifs : un autre monde est possible !

Pour la FSU, le rôle de l'État est au contraire déterminant pour sortir de la crise, et les services publics sont un puissant levier pour lutter contre les inégalités et les injustices sociales, pour imposer une autre répartition des richesses, plus solidaire, pour répondre, sur tout le territoire, aux besoins fondamentaux de chaque citoyen, pour faire face à la crise écologique.

Une réforme fiscale juste basée sur la progressivité des revenus est indispensable.

L'éducation, la santé, le logement, la justice, la recherche, l'environnement, l'emploi... sont autant de secteurs où les besoins s'accroissent et où les investissements pour l'avenir doivent garantir une réelle ambition publique de développement juste et solidaire.

La garantie de services publics ambitieux, c'est aussi *la reconnaissance de leurs agents* et de leurs conditions de travail. Il faut en finir avec les emplois publics précaires. Après 4 années de gel du point d'indice, il faut échelonner un plan de rattrapage pour les fonctionnaires qui ont perdu plus de 10% de pouvoir d'achat en 10 ans. L'emploi public stable et les salaires contribuent aussi à dynamiser la relance économique et la lutte contre le chômage.

SOMMAIRE

- Trop lourd, …
- Services publics : une richesse pour tous
- Alternatives
- La FP en Aquitaine
- Territoires
- Indice en berne
- Développer les SP
- Un livre de la FSU

FSU Aquitaine
138 rue de Pessac—33000 BORDEAUX
07 81 82 75 80—fsu.aquitaine@fsu.fr

Les services publics : une richesse pour tous!

Le service public, on l'aime, on le défend

Dès les premières secousses de la crise financière en 2008, les services publics « à la françaises », qu'ils soient pilotés par l'État ou les collectivités territoriales, sont apparus comme un amortisseur des conséquences sociales. Même dégradés depuis plusieurs années, les services publics permettent au quotidien, à l'ensemble de la population, d'accéder à l'éducation, la santé, la culture, aux activités sportives, à la justice, au logement, aux transports, aux droits sociaux...

Malgré les discours récurrents anti-fonctionnaires et anti-impôts, l'attachement de la population à ses services publics mais aussi aux agents qui les font vivre est réel, comme en témoignent encore les derniers sondages.

Ces services publics ont un coût ! Ce coût augmente proportionnellement aux besoins, a fortiori en période de crise économique et sociale profonde et durable, qui aggrave les inégalités et précarise un nombre toujours plus grand de salarié-es. Ce coût doit continuer à être mutualisé et non renvoyé aux individus ou aux familles et à la loi du marché.

Pour la FSU, il faut cesser de considérer les services publics comme une charge. Ils sont au contraire une chance pour tous et une richesse pour le pays. Ils sont un levier pour sortir de la crise et contribuent à une meilleure répartition des richesses, à réduire les inégalités tout en garantissant l'accès de tous, sur tout le territoire aux « biens communs ». Ils doivent contribuer à une plus grande égalité et coopération entre les territoires. Ils doivent être le moteur d'une transition écologique urgente et ambitieuse et contribuer à réorienter le modèle de développement économique.

La transformation et le développement des services publics est une nécessité pour répondre aux évolutions en cours : évolutions démographiques, économiques, sociales, territoriales, sanitaires et écologiques. Ce sont bien des investissements indispensables tant pour pallier les effets de la crise que pour garantir l'avenir des jeunes et de notre société.

La FSU agit pour le retour des services publics privatisés et des missions externalisées dans la sphère publique (eau, énergie, transports...), pour garantir la pérennité et le développement des services publics non marchands (éducation, santé...) et assurer leur continuité sur tout le territoire ainsi que leur gratuité. C'est une question d'égalité, de citoyenneté et de solidarité !

Dans le même temps, les évolutions en cours font émerger de nouveaux besoins. L'allongement de la durée de vie, avec parfois la perte d'autonomie, le chômage de masse et les difficultés à retrouver un emploi, l'orientation professionnelle des jeunes ou des salariés, la formation individuelle et la VAE, la parentalité et l'articulation vie professionnelle/vie privée notamment pour les femmes, l'exigence écologique, nécessitent la création de nouveaux services publics de qualité et gratuits.

Toujours moins de dépenses publiques, plus d'austérité... c'est insupportable !

La mise en œuvre de la RGPP sous la mandature Sarkozy, avec le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, s'est traduit par la suppression sèche de 150 000 postes.

Avec la mise en œuvre de la MAP (Modernisation de l'action publique) par F. Hollande, à moyens constants, les postes créés dans l'Éducation ont été pris dans les autres ministères, notamment dans la culture et l'environnement, où les suppressions ont été massives.

Le budget 2014, avec 20 milliards d'économies programmées aggrave un peu plus cette situation. Enfin, les décisions présidentielles de janvier sont encore plus alarmantes : 50 milliards d'économie à réaliser d'ici à 2017. Plus aucun ministère ne sera épargné par de nouvelles saignées !

Pas d'alternatives possibles ?

Un groupe de travail du Collectif pour un Audit Citoyen de la dette publique, dont la FSU est membre a réalisé un rapport qui démontre le contraire.

Il fait l'analyse que dette publique a été provoquée par des politiques économiques largement favorables aux intérêts des créanciers et des riches. Le rapport se conclut donc par une série de propositions destinées à alléger le fardeau de la dette (près de 50 milliards d'euros d'intérêts par an et plus de 100 milliards de remboursements) pour rompre avec le cercle vicieux des politiques d'austérité. La réduction des déficits publics doit se faire non pas en réduisant les dépenses sociales publiques, mais en sortant de l'emprise des marchés financiers. Cela passe par la hausse des recettes fiscales, en luttant contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscales et en taxant davantage les revenus des grandes entreprises, le patrimoine et les revenus des ménages riches, les transactions financières. La réduction du déficit doit aussi porter sur le budget militaire ainsi que sur d'autres dépenses socialement inutiles et dangereuses pour l'environnement, comme la construction de nouveaux aéroports ou de nouvelles infrastructures autoroutières En revanche, il est fondamental d'augmenter les dépenses sociales, et d'accroître les investissement publics dans certaines infrastructures comme les transports en commun, les établissements scolaires, les installations de santé publique et d'élaborer un vaste programme de transition écologique.

D'autres propositions existent dans le champ politique syndical et associatif. **La réalisation d'un audit de la dette publique effectué par les citoyens ou sous contrôle citoyen, pourrait, entre autres, permettre d'ouvrir enfin un véritable débat démocratique sur ces questions cruciales**

Plus d'infos sur : http://www.audit-citoyen.org/

SNASUB FSU — SNEP FSU — SNES FSU Syndicat National des Enseignements de Second degré — SNICS FSU Syndicat National des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé

LA FONCTION PUBLIQUE EN AQUITAINE

	24	33	40	47	64	Aquitaine	% femmes
Fonction Publique d'Etat	**10,5**	**64,8**	**14**	**9,6**	**21,8**	**120,7**	***52,9***
dont EN et Ens. Sup.	6	33,5	6,1	5,2	12	62,8	*66,4*
dont contrats aidés	0,3	1,8	0,4	0,3	0,8	3,6	
Fonction Publique Territoriale	**12,6**	**47,9**	**15**	**8,2**	**18**	**101,7**	***60,4***
dont départements et région	3,2	12,6	2,7	1,7	3,4	23,6	
dont contrats aidés	0,3	1,2	0,4	0,3	0,3	2,5	
Fonction Publique Hospitalière	**9,1**	**24,6**	**6,1**	**6,7**	**9,9**	**56,3**	***77,4***
dont contrats aidés	0,3	0,3	0,1	0,2	0,2	1,1	
TOTAL	**32,2**	**137,3**	**35,1**	**24,5**	**49,7**	**278,8**	***60,6***
dont contrats aidés	0,9	3,2	0,9	0,8	1,3	7,2	

Les effectifs des 3 fonctions publiques en Aquitaine par départements. Ces chiffres sont le constat de la fin 2012 (données INSEE). Vous remarquerez les fortes disparités départementales.

Pour l'égalité et la coopération entre les territoires !

L'empressement gouvernemental à modifier la carte des régions, à délester les départements, à multiplier par quatre le seuil des intercommunalités, sans réel débat démocratique, tourne le dos à la démocratisation de la vie publique et à l'intérêt des citoyens.

La FSU conteste la préoccupation économique qui sous-tend ce projet : augmenter la compétitivité des territoires et accroître la réduction des dépenses publiques à tous les échelons.

Pour la FSU, un projet de réforme territoriale nécessite une redéfinition de la répartition des compétences utiles aussi bien aux usagères et usagers qu'aux personnels, une clarification de la gestion financière et administrative, une réforme ambitieuse et juste de le fiscalité, une péréquation financière en particulier entre les régions, le respect des citoyennes et citoyens et le renforcement du rôle et des missions des services publics et des personnels. C'est sur cette base qu'il est possible d'en déduire les structures territoriales nécessaires ainsi que leurs limites géographiques.

Or, ce projet va à l'encontre de cela :

- La disparition des communes et des départements, l'augmentation des seuils des intercommunalités, mettent à mal la démocratie de proximité en éloignant les décisions des usagers.
- Le glissement des missions de service public vers les grandes entreprises privées grâce à l'extension territoriale des marchés et à l'appui des directives européennes sur la concurrence est renforcé. L'abandon de la compétence générale va accentuer ce phénomène.
- La réduction des inégalités territoriales n'est pas traitée. Au contraire, l'aspiration créée par les métropoles risque de désertifier encore plus les zones rurales ou éloignées. L'absence de réforme fiscale, la compétitivité et la concurrence n'ont jamais été facteurs d'égalité. Le désengagement de l'État, notamment à travers le transfert d'une partie de son pouvoir réglementaire va à l'encontre de son rôle essentiel de garant des égalités.
- Enfin, ce projet ne génèrera aucune économie réelle de la dépense publique puisqu'il ne s'agit que de transferts de compétences. Les délégations de service public coûtent autant aux collectivités et plus aux usagers, sans améliorer la situation des agents de la Fonction Publique Territoriale.

Pour la FSU, il est urgent de rompre avec les logiques libérales de compétitivité et de mise en concurrence, pour au contraire développer, dans un cadre démocratique, une plus grande coopération et égalité entre les territoires.

13,46%

C'est la perte cumulée depuis 2002.

Une autre donnée :

1981 : le salaire d'un prof débutant est à **206% du SMIC**

2014 : **112% du SMIC** (1615, 97 € brut)

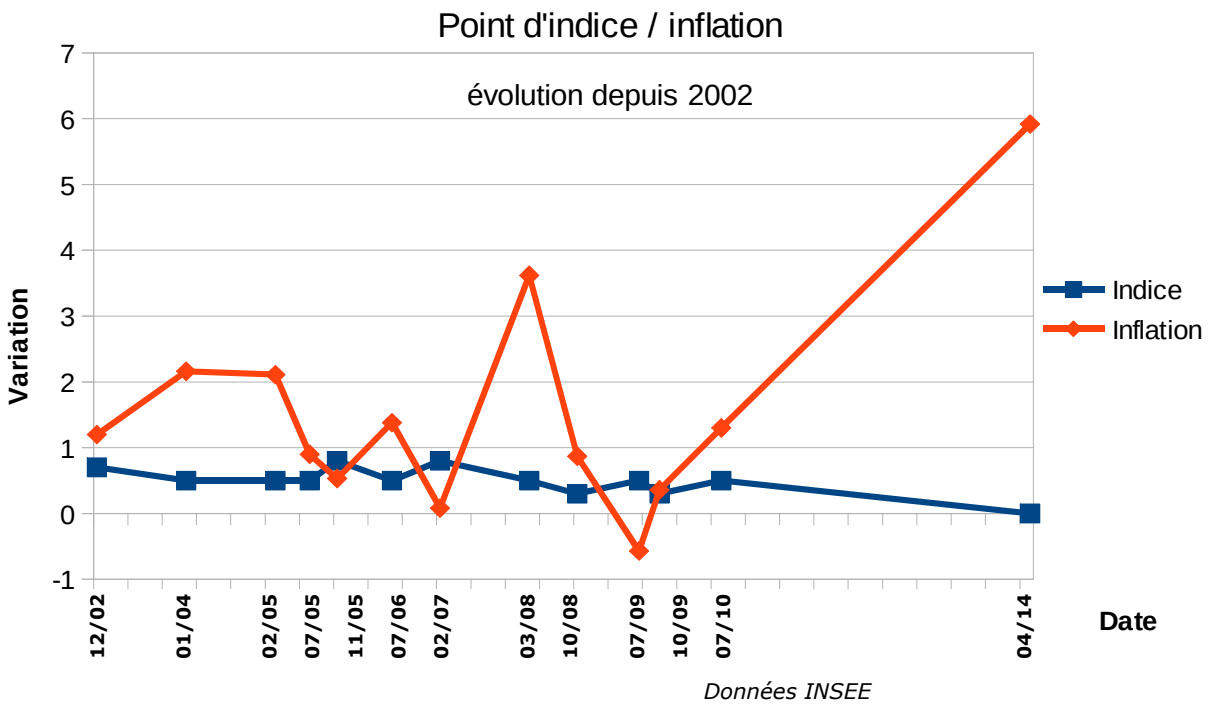

Développer les services publics, mieux rémunérer ses agents, c'est possible !

- les exonérations de cotisations patronales représentent 240 milliards d'euros en moins dans les caisses de l'État et/ou des organismes gestionnaires des prestations sociales (retraites, santé, assurance-chômage...) pour ces 10 dernières années
- l'évasion fiscale avoisine les 100 milliards d'€ par an
- le rendement moyen des actions du CAC40 est de l'ordre de 20% par an
- l'impôt sur la fortune a été considérablement allégé (de 900 millions d'€/an) et les niches fiscales maintenues (70 milliards par an)

A titre de comparaison :
- le budget 2014 de l'Education Nationale, (« le plus gros consommateur de moyens ») est de 64,3 milliards d'€.
- l'augmentation de 1% du point d'indice coûte 800 millions d'€ pour toute la FPE (Fonction Public d'Etat).

Alors, qu'est-ce qui coûte cher ?

83 idées fausses sur les fonctionnaires et la fonction publique démontées dans un petit livre de poche pour tordre le coup aux clichés et rétablir des vérités.

Alors que la croissance est en panne, que l'on parle beaucoup du déficit public, on entend dire que ce serait « la faute des fonctionnaires ». Les agents de la fonction publique de l'État seraient « trop nombreux », « pas assez efficaces ». Ils seraient « mieux payés que les salariés du privé », « préservés de la précarité » et « privilégiés grâce à la garantie de l'emploi » dont ils bénéficient.

Comment stopper la propagation de ces poncifs aussi inexacts que nocifs ? Qui sait ce qu'est un fonctionnaire ? Que sait-on des agents précaires ? Comment et combien sont-ils payés ? Où travaillent-ils ? Comment sont-ils recrutés ?

Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU a écrit ce livre pour répondre à 83 questions de ce type, fournir une réponse argumentée aux campagnes de dénigrement des fonctionnaires, au « fonctionnaire bashing » et pour rétablir des vérités, sans complaisance et sans masquer les réalités, en s'appuyant sur des sources précises et fiables.

Vous pouvez vous le procurer auprès de toutes les sections départementales de la FSU.

Le SNUipp-FSU au côté des personnels

Salaires, temps partiel, retraites, permutations, promotions, mouvement, congé formation, conditions de travail.... Le SNUipp-FSU est présent pour vous écouter, vous conseiller, vous défendre, vous informer. Ses élu-es assurent la transparence, l'équité et le respect des règles. Ils et elles se battent avec l'ensemble de la profession pour organiser la mobilisation et défendre les droits des personnels.
Les délégué-es du SNUipp-FSU sont et resteront aux côtés des collègues pour les accompagner en cas de difficultés personnelles, pour faire face aux pressions par l'administration, pour exiger et obtenir des conditions d'exercice meilleures.

Temps partiels, congés formation, DIF : respectons nos droits !

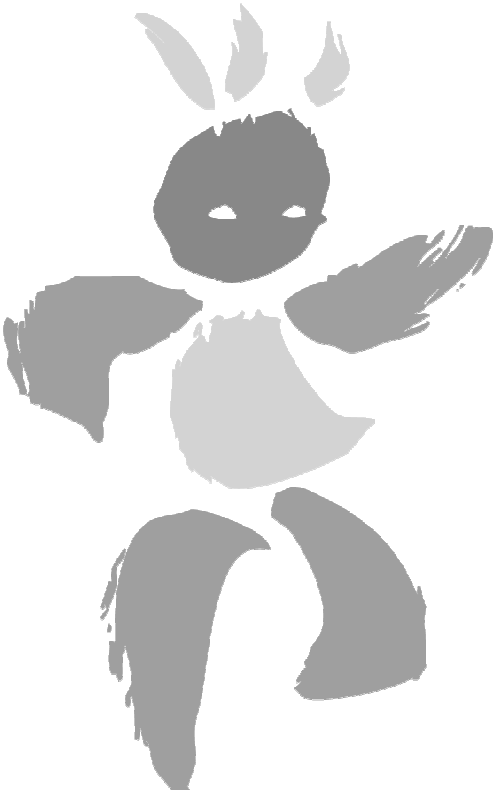

A cette rentrée, pour la première fois dans notre département, une centaine de temps partiels sur autorisation ont été refusés brutalement par la DSDEN qui invoquait les nécessités de service : la multiplicité des situations liées à la réforme des rythmes, l'augmentation du nombre de demandes mais aussi et surtout la pénurie des postes.

Pour le SNUipp-FSU cette décision est inacceptable. Tout refus signifie un recul des droits des personnels et il s'y est opposé. Le SNUipp-FSU n'a eu de cesse de dénoncer, dans les différentes instances, cette situation tant sur le calendrier que sur la méthode. Il a accompagné un très grand nombre de collègues et a proposé des mobilisations : audiences au rectorat et DSDEN, rassemblements.

De la même manière, faute de moyens, d'autres droits ne peuvent pas être appliqués ou sont restreints. C'est le cas des demandes de congé formation, du droit individuel à la formation (DIF), des allègements de service…

Le SNUipp-FSU exige que les droits des fonctionnaires s'appliquent de la même manière à tou-tes les enseignant-es du premier degré. Le droit de travailler à temps partiel doit être reconnu et la quotité choisie librement et non imposée. Une autre programmation budgétaire est nécessaire pour permettre une gestion des ressources humaines respectueuse des personnels et de leurs droits.

Célia Gonzalez-Fondriest

Conditions de travail

Toujours plus de travail, moins de temps en équipe, des injonctions nombreuses et parfois contradictoires, une dévalorisation… nos conditions de travail se dégradent.
Depuis plus de 3 ans maintenant, les représentants de la FSU et parmi eux celui du SNUipp-FSU 33, mènent au **CHSCTD** (Comité Hygiène Sécurité, Conditions de Travail Départemental) des batailles encore trop peu visibles pour la majorité des personnels.
Ils interviennent :

- pour la mise en place des différents registres et leur utilisation par les collègues ;
- lors des visites d'établissements qui permettent de réunir les représentants de l'administration, municipaux, et les personnels de l'école pour parler des conditions concrètes de travail ;
- lors des enquêtes consécutives à un accident:

Des réponses collectives sont nécessaires. C'est ce que porte le SNUipp-FSU qui est force de revendications dans les instances, accompagne et soutient les collègues et propose aussi des actions collectives pour l'amélioration des conditions de travail.

Bruno Lafon

Le SNUipp-FSU pour la pérennisation des emplois de vie scolaire

Depuis 2003, le SNUipp-FSU se bat aux côtés des personnels pour la pérennisation des emplois de vie scolaire et l'amélioration de leur statut.
En cette rentrée, les anciens AED (contrat de droit public) à mission AVS deviennent des AESH avec une possibilité de signer un CDI après 6 ans de contrat en CDD. Ce début de perspective de pérennisation arrive après des années de mauvais choix pour les personnels mais ne concerne que peu d'entre eux puisque les AVS et EVS en contrat CAE-CUI ne sont pas concernés.
Or, l'école en a besoin pour exercer les missions d'aide administrative, d'accompagnement des élèves en situation de handicap ou bien encore d'animation des BCD , des salles informatique ou de vie scolaire.
Néanmoins, le compte n'y est pas : les AESH restent à temps partiel imposé. Le niveau de rémunération est faible et les restrictions budgétaires font que moins de la moitié des AVS en poste aujourd'hui seront concernés par cette mesure.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU continuera à être un outil pour améliorer les conditions de travail de tous les personnels, en CAE-CUI, AED, AESH : il continuera à se battre pour faire respecter leurs droits en tant que salariés, leurs droits à formation et l'augmentation de leurs salaires.

C'est tous ensemble que nous gagnerons les conditions de la pérennisation de ces emplois indispensables à l'école, aux élèves, au service public d'éducation.

Christine Cunchinabe

Salaire, pouvoir d'achat

Le dernier rapport de l'OCDE vient confirmer l'urgence d'une augmentation des salaires des enseignant-es. Le salaire moyen des PE Français est de 17% inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE et de 30% inférieur à celui d'un-e professeur-e de lycée et ce, à niveau de recrutement équivalent. Depuis 1998, l'inflation a augmenté deux fois plus vite que les salaires, et depuis 2010, le gel du point d'indice ainsi qu'une hausse continue des cotisations retraites accélère cette baisse du pouvoir d'achat.
Pour le SNUipp-FSU, cette dévalorisation salariale n'a que trop duré. Le SNUipp avec la FSU demande la fin du gel du point d'indice.
La création de l'ISAE est une première avancée pour réduire ces inégalités mais elle est très encore insuffisante car elle représente seulement un tiers de l'ISOE perçue par les enseignant-es du secondaire.
Pour le SNUipp-FSU, la transformation de l'école passe aussi par une juste considération de ses enseignant-es et la reconnaissance de leur travail.

Guillaume Larroche

Travailler plus longtemps pour des pensions plus faibles?

Non, merci !

D'autres choix sont possibles

La réforme de 2014 est la troisième réforme des retraites en quelques années. Elle poursuit la dégradation et la baisse des pensions. La hausse des cotisations de 0,3 % d'ici 2020 diminue concrètement nos salaires. La durée d'assurance à partir de la génération de 1973 passe à 43 ans. Beaucoup devront repousser leur départ pour ne pas subir le taux de décote. La majoration de pension pour avoir élevé 3 enfants est désormais imposable. On peine à trouver des aspects positifs !

Le SNUipp-FSU agit à deux niveaux :
Il aide les collègues à se projeter dans l'évolution de leur fin de carrière grâce aux conseils qu'il donne à partir de simulations de calcul de pensions.
Il mobilise et continuera à mobiliser les collègues sur les retraites en développant l'idée du changement nécessaire de logique et de l'accroissement des ressources des régimes de retraite en répartissant autrement les richesses.

Annie Serres

Le SNUipp-FSU pour une société plus juste et solidaire

La FSU n'a eu de cesse depuis le début de la crise économique d'expliquer, avec d'autres, que les politiques d'austérité nous menaient dans le mur. Elle a mobilisé à plusieurs reprises, contre cette politique, privilégiant les cadres unitaires de mobilisation. C'est notamment ce désaccord avec la politique gouvernementale qu'elle a signifié lors de son départ de la conférence sociale. Alors que des entreprises bénéficient de cadeaux fiscaux, le gouvernement réduit les dépenses publiques au détriment du pouvoir d'achat des salarié-es.

La FSU œuvre pour le renforcement, le développement et la défense du rôle de la Fonction publique et des services publics, l'emploi, les salaires, la protection sociale, les droits, les libertés, la laïcité, la démocratie... Elle inscrit son projet syndical dans la perspective de la transformation de la société : émancipation de toute forme d'exploitation, lutte contre les inégalités et les discriminations.

RESF 33, toujours là !

Parce que tout enfant, quelle que soit la situation de ses parents, a droit à l'éducation, le Réseau Éducation Sans Frontières 33 aide des comités de soutien à se créer, dans les écoles, autour de familles d'élèves étrangers, en difficultés, menacés d'expulsion. Malgré leur droit reconnu à demander l'asile, certaines familles peuvent se retrouver à la rue. D'autres tentent désespérément d'obtenir des papiers. Manifestation d'une solidarité active, des parrainages républicains ont réuni parents, enseignant-es, élu-es, citoyen-nes pour informer, mobiliser, aider ces élèves et leurs familles. **Le SNUipp et la FSU, avec la FCPE, la Ligue des Droits de l'Homme et les nombreuses organisations du RESF33, informent, interviennent auprès des autorités, organisent les temps forts du réseau (réunions mensuelles, parrainages, tracts, bal de soutien du resf-33).**

Virginie Lapeyre

Egalité Filles Garçons : le combat continue !

Pour la FSU, l'éducation est un levier important dans la construction de l'égalité homme femme car elle permet de modifier les schémas habituels, les mentalités, les stéréotypes véhiculés par la société. Les orientations des élèves restent très sexuées et certaines filières peu mixtes.
Éduquer à l'égalité passe donc par une meilleure formation des personnels pour comprendre ce qu'implicitement nous reproduisons dans nos pratiques. C'est aussi fournir des outils pédagogiques qui permettent d'ouvrir le champ des possibles pour les élèves afin qu'ils puissent s'épanouir, affirmer leurs goûts, choisir leurs loisirs, leur métier... **C'est pourquoi, après l'abandon des ABCD de l'égalité, le SNUipp-FSU 33 a décidé de s'impliquer avec d'autres partenaires de l'école dans la création du site : EFG - Égalité Filles Garçons.**

Laurence Laborde

Exigeons des moyens pour l'école !

Les politiques d'austérité menées par ce gouvernement empêchent les créations de postes nécessaires à des services publics de qualité sur tout le territoire.
L'avenir de notre jeunesse se construit à l'école et l'école doit avoir les moyens de cette construction.
Si dans l'Education Nationale, 60 000 postes sont prévus pour le quinquennat, ces postes serviront à absorber la hausse démographique et ne combleront pas les suppressions massives subies par l'école avec les gouvernements précédents.
Pourtant les besoins sont nombreux : baisser les effectifs (parmi les plus lourds des pays de l'OCDE), créer des postes de remplaçants et de RASED, développer la scolarisation des moins de 3 ans et le plus de maîtres que de classes partout, permettre aux enseignants d'accéder à de la formation continue... Cela nécessite un investissement budgétaire beaucoup plus ambitieux.
En Gironde, le SNUipp-FSU a défendu de très nombreuses demandes d'ouvertures de classe dans les instances, a accompagné les écoles dans des audiences collectives, a fait signer massivement des pétitions, a organisé des rassemblements, manifestations et grèves pour obtenir des moyens. Cela a permis des dotations positives ces deux dernières années, mais elles sont loin d'être suffisantes et ne permettront pas d'améliorer les conditions de scolarisation de tous les élèves girondins.

Le SNUipp-FSU continue d'exiger un plan de rattrapage de 300 postes pour le département.

Hélène Alcon

SNUipp FSU 33
Syndicat National Unitaire

des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC

Section de la Gironde: 44 cours Aristide Briand
33000 Bordeaux

SNUipp-FSU

Bulletin d'adhésion 2014-2015

Adhérons ! Agissons ensemble !

Le syndicat est un outil indispensable, comme le démontre au quotidien la permanence et les dossiers défendus par nos élus du personnel. Le SNUipp – FSU, syndicat majoritaire du premier degré nationalement et départementalement, ne vit que grâce aux cotisations de ses adhérents.
Donc renvoyez-nous le bulletin complété le plus tôt possible dans l'année scolaire même si vous différez votre paiement.
66% de cette cotisation sera déductible des impôts sur le revenu 2014 ou donnera droit à un crédit d'impôt. Par exemple une cotisation de 140€ revient à 47 €!

Syndiqué-e en 2013-14 ☐ Jamais syndiqué-e ☐ Ancien-ne syndiqué-e ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de naissance : _____ Date de naissance : _____

Adresse personnelle : _____

_____

Téléphone : _____ Portable : _____

Adresse électronique : _____

Nom et adresse d'affectation : _____

_____

Fonction : _____ ☐ étudiant à l' ESPE

En conformité avec la loi informatique et liberté du 06/01/78, j'accepte de fournir au SNUipp-FSU les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles les élus ont accès à l'occasion des commissions paritaires et autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés. Cette autorisation est révocable en m'adressant au SNUipp-FSU.

MODE DE PAIEMENT

Le montant de ma cotisation est de _____ € (voir tableaux ci-contre)

☐ Je choisis le prélèvement automatique (remplir le formulaire et joindre un RIB sauf si vous payez déjà par prélèvement et que votre compte est inchangé). Il y aura …. prélèvements jusqu'au mois de juillet.

Date: Signature:

☐ **TACITE RECONDUCTION (votre adhésion sera reconduite automatiquement)**

☐ Je paye avec …. chèques à l'ordre du SNUipp-FSU 33 avec mois d'encaissement au dos. (ne pas dépasser le mois de juillet)

Cotisations instits et PE

Ech.	Instit.	PE	H. classe
3		127 €	192 €
4		134 €	205 €
5		141 €	222 €
6	126 €	149 €	236 €
7	129 €	159 €	248 €
8	135 €	170 €	
9	142 €	181 €	
10	150 €	195 €	
11	165 €	210 €	

Situations particulières

Spécialisé, IMF, direction 5 cl et plus, direction spécialisée	Ajouter 10 €
CPAIEN	Ajouter 5 €
AE, AVS, EVS	25 €
Mi-temps	3/5 de la cotisation
Temps partiel, ...	% quotité travaillée
Dispo, congé parental	75 €
Stagiaires	80 €
Étudiants	35€

PEGC

Ech	1	2	3	4	5	6
H.C	143€	151€	160€	169€	191€	205€
C.E	191€	207€	217€	231€	244€	

Retraité-e-s

Pension mensuelle	Cotis		Pension mensuelle	Cotis
1200	77 €		1800	114 €
1300	83 €		1900	120 €
1400	89 €		2000	126 €
1500	95 €		2100	132 €
1600	101 €		2200	138 €
1700	108 €		2300	144 €

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNU IPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique Mandat (réservé au créancier) :
SNUIPPFSU 33 __ __ __ __ __ __ __

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur

Vos Nom Prénom(*) : ……

Votre Adresse (*) ……

Code postal (*) : …… Ville (*) : ……

Pays (*) : …… ……

Identifiant Créancier SEPA : FR 23 ZZZ 438424
Nom : **SNU IPP 33**
Adresse : **44 cours A. Briand** Code postal : **33000**
Ville : **BORDEAUX** Pays : **FRANCE**

Date (*) :

Signature (*) :

IBAN (*) : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

BIC (*): ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

CAPD

Les Candidat-es du SNUipp-FSU

Agnès DUMAND
Enseignante Spécialisée, RASED
école élémentaire J.Rostand - Lormont

Jean PEYRATOUT
Adjoint , école élémentaire Aristide Briand
Pessac

Julie FRADELIZI
Adjointe, école maternelle Nuyens
Bordeaux

Claire BORDACHAR
Adjointe, école élémentaire -
Bonzac

Cécile HEMOUS
Directrice, école élémentaire Cdt Cousteau
Cubnezais

Bruno Lafon
ZIL, école élémentaire. J. Jaurès
Villenave d'Ornon

Samantha FITTE
Adjointe, école élémentaire Vauban
Cussac Fort Médoc

Nadine MASSONIERE
Conseillère pédagogique
maternelle - DSDEN Bordeaux

Nicole LAPORTE
Directrice, école élémentaire Léo Drouyn
Bazas

Nicolas DURRIEU
Titulaire de secteur
Langoiran

Adrien MARTINEZ
Adjoint, école élémentaire Camille Maumey
Cenon

Célia GONZALEZ-FONDRIEST
Titulaire de secteur,
école maternelle Noviciat Bordeaux

Véronique JUSOT
Adjointe, école élémentaire
Le Derby - Eysines

Vincent MAURIN
Directeur, école élémentaire Charles Martin
Bordeaux

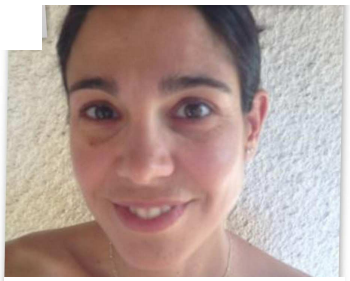

Virginie DEGEILH
Titulaire remplaçante ASH, Hôpital de jour
Château d'Halloran - Pessac

Gwendoline GROSS
Adjointe, école maternelle La Benauge
Bordeaux

Hélène ALCON
Adjointe, école maternelle H. Lesne
Vayres

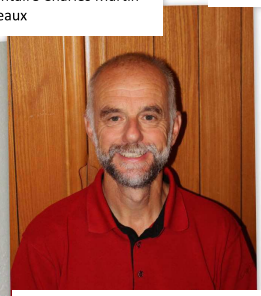

François CASSIAU
Adjoint, école élémentaire. Jean
Moulin Villenave d'Ornon

Laurence LABORDE
Directrice, école maternelle P. Fort
Lormont

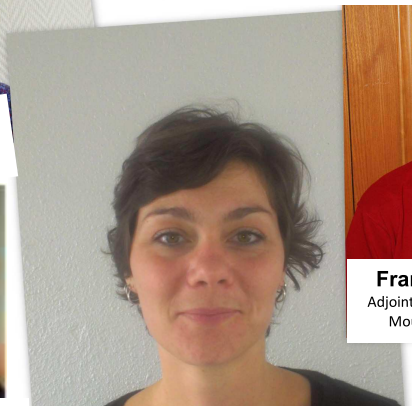

Emilie MULLIER
Adjointe, école élémentaire A. Camus - Lormont

PLUS NOMBREUX
POUR ÊTRE PLUS FORTS,
DÈS LE 27 NOVEMBRE,

VOTEZ
SNUIPP-FSU

EN CAP, JE VOTE SNUIPP

27 novembre > 4 décembre

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

CLIQUEZ-VOTEZ

EN CT, JE VOTE FSU

À partir du 27 novembre et jusqu'au 4 décembre, vous serez appelé à élire vos représentants lors des élections professionnelles de l'Éducation nationale. Le vote sera électronique.

ÉTAPE 1

POUR QUE VOTRE VOIX COMPTE, ACTIVEZ VOTRE ESPACE ÉLECTEUR

POUR VOTER, IL FAUDRA CRÉER VOTRE COMPTE ÉLECTEUR. IL VOUS PERMETTRA :

- de consulter les scrutins pour lesquels vous serez appelés à voter,
- de récupérer votre identifiant de vote, de créer ou recréer votre mot de passe
- d'accéder au bureau de vote en ligne.

1 CRÉER SON COMPTE

Dès le 22 septembre*

- créez votre compte électeur
- créez votre mot de passe

www.education.gouv.fr/electionspro2014

Ce mot de passe sera celui que vous utiliserez pour voter.

** jusqu'au 4 décembre*

2 CONFIRMER LA CRÉATION DE SON COMPTE

Un mail vous sera adressé dans votre messagerie professionnelle.
Cliquez sur le lien de confirmation.

Trouvez votre messagerie professionnelle

http://elections2014.snuipp.fr/messageries

NE PAS CONFONDRE messagerie professionnelle et I-Prof

PLUS NOMBREUX POUR ÊTRE PLUS FORTS,
DÈS LE 27 NOVEMBRE,

VOTEZ SNUIPP-FSU

VOTER, C'EST FACILE !
http://elections2014.snuipp.fr